

CAMP DE RÉFUGIÉS D'AMBOKO

Observatoire des Camps de Réfugiés
Pôle Afrique

DIALLO Issagha



CAMPS DE RÉFUGIÉS D'AMBOKO

Localisation du camp

CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

Contexte de création du camp

La population accueillie

LE RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

LA GESTION DU CAMP

Les gestionnaires du camp

Les services assurés dans le camp

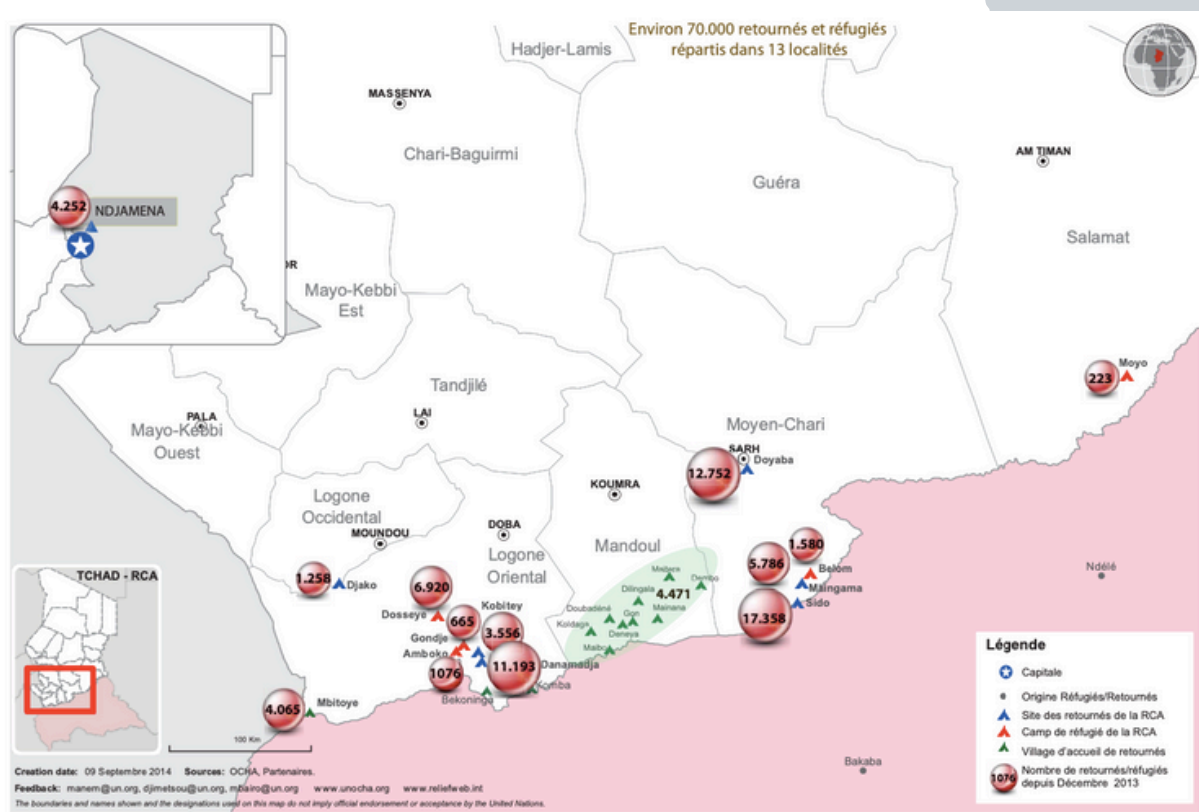
ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

Localisation du camp D'AMBOKO



LE CAMP D'AMBOKO SE SITUE:

- au Tchad (Sud)
- dans la Région du Logone Orientale
 - Latitude Nord : 7°56'01.64"
 - Longitude Est : 16°35'27.96



SOURCE: OCHA, PARTENAIRES

CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

CONTEXTE DE CRÉATION DU CAMP

Avec 454 682 réfugiés et demandeurs d'asile sur son territoire, dont 103 576 réfugiés centrafricains principalement au sud(1), le Tchad constitue le premier pays d'accueil des réfugiés en Afrique par rapport à la densité de sa population (soit 29 réfugiés pour 1000 habitants(2)). Il est le premier pays d'accueil des réfugiés centrafricains, deuxième nationalité de la population réfugiée au Tchad après les Soudanais(3).

Depuis son indépendance en 1960, la République de Centrafrique traverse une instabilité chronique caractérisée par plusieurs coups d'Etats et conflits armés. Les guerres civiles successives ont eu des conséquences humanitaires énormes, poussant notamment des milliers de civils centrafricains à se réfugier dans les pays limitrophes, en l'occurrence au Tchad(4). En effet, les violents combats et attaques des groupes rebelles en 2003 et 2005 puis ceux survenus fin 2013 et début 2014 entre les Anti-Balaka et Séléka ont engendré l'insécurité et pris pour cible les civils(5). De nombreux centrafricains furent ainsi contraints à l'exil et bloqués dans les camps au sud du Tchad depuis des générations pour beaucoup. Compte tenu de la situation sécuritaire et politique précaire en Centrafrique ainsi que des faibles perspectives de retour volontaire dans la sécurité et la dignité à court et moyen termes, le camp d'Amboko tend à se pérenniser depuis son ouverture le 11 juin 2003(6).

Le camp d'Amboko est l'un des premiers camps de réfugiés centrafricains au sud du Tchad, ouvert pour accueillir les centrafricains fuyant l'insécurité et les violences des groupes rebelles dans le nord du pays. Il est rattaché à la sous-délégation de Goré et représente l'un des plus grands sites d'accueil des réfugiés au sud du Tchad après le camp de Dosseye de cette région(7). Il s'est peuplé par plusieurs vagues d'arrivées de réfugiés. D'abord en 2003, le camp a accueilli 13 000 réfugiés, puis en 2005, 12 000 réfugiés supplémentaires(8).

En 2005, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a effectué de nombreuses opérations de transferts des réfugiés centrafricains arrivés dans les villages frontaliers du sud vers le camp d'Amboko(9). Avec l'autorisation de l'Etat tchadien, l'agence onusienne a réalisé des travaux d'extension du camp pour augmenter la capacité d'accueil à 27 000 places(10). Cette extension a permis d'accueillir 10 000 personnes en plus des 13 000 réfugiés déjà présents(11).

En dépit de cette extension, le camp s'est retrouvé vite surpeuplé, accueillant en tout environ 25 000 réfugiés(12). Afin de résoudre la problématique de saturation dans le camp d'Amboko, le HCR et le gouvernement tchadien ont créé un nouveau site : le camp de Gondjé(13). De nombreux réfugiés du camp d'Amboko ont été transférés après juin 2005. 6000 autres réfugiés ont été également transférés vers le camp de Dosseye(15).

(1) HCR, Tchad, plan de réponse pays pour les réfugiés 2019-2020, p.6
<http://reporting.unhcr.org/sites/default/files/Chad%20Country%20RRP%202019-2020%20-%20March%202019.pdf>

(2) Le HCR se félicite de l'adhésion du Gouvernement du Tchad au cadre d'action globale pour les réfugiés, 11 mai 2018, <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2018/5/5af5528e4/hcr-felicite-ladhesion-gouvernement-tchad-cadre-daction-globale-refugies.html>, consulté le 28/10/2019.

(3) HCR, Tchad, plan de réponse pays pour les réfugiés 2019-2020, p. 3

(4) Forum Réfugiés-Cosi, « Centrafrique : instabilité et territoires hors de contrôle », Ritimo, 15 novembre 2017, <https://www.ritimo.org/Evenements-et-conflits-en-Centrafrique-de-2013-a-2017>, consulté le 09/11/2019

(5) E. PICCO, « Je suis 100% centrafricain » Identité et intégration dans le vécu des réfugiés musulmans centrafricains au Tchad et au Cameroun, Centre International pour la Justice Transitionnelle, 2018, p.13

https://www.ictj.org/sites/default/files/Report_CAR_100_Percent_French_Web.pdf consulté le 26/01/2020

(6) HCR, Fiche d'information- Camp d'Amboko, 31 janvier 2019, p. 1

<https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Profil%20Amboko%20janv2019.pdf>

(7) HCR, Chiffres des personnes relevant de la compétence du HCR au Tchad (résumé), 31 juin 2018, p.4, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/65097.pdf>

(8) HCR, le site d'Amboko au sud du Tchad, un immense village, 09 février 2006, <https://www.unhcr.org/fr/news/stories/2006/2/4acf006510/site-damboko-sud-tchad-immense-village.html> consulté le 27/10/2019

(9) HCR, Tchad : transferts des réfugiés centrafricains, mission du Haut-Commissaire, 26 août 2005, <https://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2005/8/4acf40cd10/tchad-transfert-refugies-centrafricains-mission-haut-commissaire.html>, consulté le 18/11/2019

(10) Tchad : Le HCR procède au transfert des premiers réfugiés centrafricains, 14 juillet 2005 <https://reliefweb.int/report/chad/tchad-le-hcr-proc%C3%A8de-au-transfert-des-premiers-r%C3%A9fugi%C3%A9s-centrafricains>, consulté le 18/11/2019

(11) Ibid.

(12) HCR, Tchad : transferts des réfugiés centrafricains, mission du Haut-Commissaire, op.cit.
(13) HCR, Le site d'Amboko au sud du Tchad, un immense village, op.cit.

(14) Ibid.

(15) Sud-Tchad : Les réfugiés centrafricains sont transférés vers un nouveau site, 15 décembre 2006, <https://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2006/12/4acf416c15/sud-tchad-refugies-centrafricains-transfere-vers-nouveau-site.html>, consulté le 15 décembre 2019

Les camps et villages d'accueil au sud du Tchad ont enregistré des afflux massifs records au début de la crise en 2013 et en 2018 suite à la recrudescence des violences(16). Ainsi, pour l'année 2018, le HCR a pré-enregistré(17) 1 246 réfugiés centrafricains dont 371 ménages pour le camp d'Amboko(18). Ainsi, le camp d'Amboko (avec celui de Gondjé) a été un des sites ayant le plus enregistré de nouveaux réfugiés(19). Le HCR a réalisé de nouvelles installations construites sur 16 hectares de terrains pour intégrer les réfugiés primo-arrivants dans le camp d'Amboko(20). En tout, le camp mesure 174 Ha dont 40% dédié à l'habitation.

LA POPULATION ACCUEILLIE

En janvier 2019, le camp accueille **11 078 réfugiés** soit 2 684 ménages(21).

| NATIONALITÉS PRÉSENTES DANS LE CAMP :



Centrafricains

Les réfugiés sont pour la grande majorité des Centrafricains (10 836)



Congolais

On recense tout de même 41 congolais (RDC)



Soudanais

et 2 soudanais(22)

| COMPOSITION DÉMOGRAPHIQUE :



5 840 femmes (53 %)



5 238 hommes (47%)



5 851 (53%)

485 enfants séparés et enfants non accompagnés (4%)



2 218 personnes à besoin spécifique (19%)(23)

(16)OCHA, Tchad : Aperçu des besoins humanitaires 2019, p. 29, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/plan_de_reponse_urgence_du_sud_tchad_2018.pdf, consulté le 26/01/2020

Voir aussi HCR, plan de réponse urgence Sud des réfugiés centrafricains, p.2 https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/tcd_str_hno2019_20181222.pdf consulté le 26/01/2020ibid

(17) Selon les procédures du HCR, le processus d'enregistrement des réfugiés comprend 3 phases : niveau 1 : recueils rudimentaires de données ; niveau 2 : vérification et confirmation des données d'identités recueillies à la phase 1 ; niveau 3 : prise des empreintes digitales.

18) HCR, plan de réponse urgence Sud des réfugiés centrafricains, op.cit., p. 3
Voir aussi HCR, Fiche d'information - Camp d'Amboko, op.cit.

(19) HCR, plan de réponse urgence Sud des réfugiés centrafricains, op.cit., p. 6

(20) HCR, Fiche d'information - Camp d'Amboko, op.cit.

(21)HCR, Fiche d'information - Camp d'Amboko, op.cit.

(22) HCR, Chiffres des personnes relevant de la compétence du HCR au Tchad (résumé), op.cit, p.4

(23) HCR, Fiche d'information - Camp d'Amboko, op.cit.

LE RÔLE DE L'ETAT HÔTE

L'Etat tchadien est présent dans le camp d'Amboko à travers le Détachement pour la Protection des Humanitaires et des Réfugiés (DPHR) et la Commission Nationale d'Accueil et de Réinsertion des Réfugiés (CNARR). Cette dernière dispose **d'un système d'identification et de gestion biométrique pour enregistrer les réfugiés**(24). Elle a d'ailleurs adopté une **stratégie quinquennale 2019-2023 visant à améliorer la fiabilité et la crédibilité des données biométriques des réfugiés**(25).

Le Tchad a adhéré le 3 mai 2018 au **Cadre d'Actions Globales pour les Réfugiés (CRRF)** adopté au Sommet des Nations Unies sur les réfugiés et migrants en septembre 2018. A cet égard, le gouvernement tchadien a adopté un **Plan de Réponse National pour les Réfugiés (CRRP)** dont les objectifs sont entre autres d'améliorer l'environnement de protection des réfugiés et de favoriser des solutions durables. En 2017, le Tchad a organisé un **forum national sur l'inclusion durable et socio-économique des réfugiés**. L'adoption d'une **loi nationale sur l'asile** garantissant les droits socio-économiques des réfugiés figure parmi les recommandations de ce forum(26).

L'Etat tchadien participe et développe avec l'appui des partenaires techniques et financiers divers programmes à destination des populations réfugiées. On peut citer entre autres

- **Le groupe de travail sur la prévention des violences sexuelles et sexiste**(27), mis en place en 2018, avec le soutien du HCR et de l'Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales au Tchad (APLFT).
- **L'approche hors camp ou stratégie de villagisation**(28) qui représente une politique alternative à l'encampement des réfugiés. Le camp d'Amboko sert ainsi de projet pilote(29) pour cette approche durable, qui selon le HCR vise à « changer le statut juridique des camps en les transformant en villages et en évitant des administrations parallèles dans les camps »(30). Bien plus, cette politique favorise l'intégration des réfugiés dans les communautés d'accueil et leur participation au développement local(31). D'autant plus que le rapatriement volontaire en masse des réfugiés centrafricains dans leur pays est une solution non envisageable dans le court et moyen termes(32) au vu de la situation politique et sécuritaire encore fragile.

(24) HCR, Tchad, plan de réponse pays pour les réfugiés 2019-2020, op.cit. p.7

(25) Ibid.

(26) Ibid. p.20, Voir aussi OCHA, Tchad : 2019 Plan de réponse humanitaire, op.cit. p. 44

(27) Ibid. p. 26

(28) Ibid. p. 28, Voir aussi OCHA, Tchad : 2019 Plan de réponse humanitaire, janvier - décembre 2019, 25 janvier 2019 p. 61 <https://reliefweb.int/report/chad/tchad-2019-plan-de-r-ponse-humanitaire-janvier-d-cembre-20192>

(29) HCR, Tchad, plan de réponse pays pour les réfugiés 2019-2020, op.cit. p.23

(30) Ibid.

(31) Ibid.

(32) Ibid. p. 13

LA GESTION DU CAMP

LES GESTIONNAIRES DU CAMP

Plusieurs acteurs humanitaires interviennent dans le camp :

En partenariat avec l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), **la Commission Nationale d'Accueil et de Réinsertion des Réfugiés (CNARR)** assure l'administration du camp et la protection des réfugiés ainsi que les opérations de transferts, d'identification et d'enregistrement(33). **Le Détachement pour la Protection des Humanitaires et des Réfugiés (DPHR)** assure quant à lui la sécurité des réfugiés dans le camp et dans les environs, de même que celle des acteurs humanitaires(34).

Concernant les ONG, il convient de citer l'organisation italienne **Association de Coopération Rurale en Afrique et en Amérique Latine (ACRA)**. Celle-ci mène au sein du camp des actions en matière de protection et d'éducation des enfants(35).

En plus, **l'Agence de Développement Economique et Social (ADES)** intervient dans les domaines de l'eau l'assainissement et l'hygiène (WASH), abris et santé. Elle déploie aussi des activités en faveur des personnes à besoins spécifiques (PBS) et de la mobilisation communautaire(36).

L'ONG Fédération luthérienne mondiale (FLM) apporte une assistance aux réfugiés dans les domaines de l'élevage, de l'agriculture, de protection de l'environnement et de création des activités génératrices de revenus(37).

L' African Initiatives for Relief and Development (AIRD)(38) s'occupe de la logistique du camp(39.)

L'APLFT(40) (**Association de promotion et défense des droits humains et de libertés fondamentales**) intervient en matière de protection légale notamment contre les Violences Sexuelles Basées sur le Genre (SGBV) (41).

(33) Ibid.

(34) Ibid.

(35) Ibid.

(36) Ibid.

(37) FLM, Where we work, <https://www.lutheranworld.org/content/chad>, consulté le 11/10/2019

(38) AIRD, Our Journey, <https://airdinternational.org/our-journey>, consulté le 11/10/2019

(39) HCR, Fiche d'information - Camp d'Amboko, op.cit.

(40) APLFT, Qui sommes-nous, <http://aplft.org/>, consulté le 11/10/2019

(41) HCR, Fiche d'information - Camp d'Amboko, op.cit.

SERVICES ASSURÉS DANS LE CAMP



Le camp de réfugiés bénéficie d'un centre de santé ainsi que d'un comité mixte de santé⁽⁴²⁾. Il faut préciser que contrairement à d'autres camps de réfugiés, les réfugiés du camp d'Amboko fréquentent le centre de santé étatique de Beureuh⁽⁴³⁾.



Concernant l'accès à l'éducation, on note une école maternelle où 1 029 élèves sont scolarisés, dont 509 filles⁽⁴⁴⁾. 1457 enfants réfugiés fréquentent la seule école primaire du camp, dont 752 filles⁽⁴⁵⁾. L'enseignement secondaire se fait hors du camp, au collège d'enseignement général (CEG) de Bereuh, village proche du camp⁽⁴⁶⁾. Il convient de noter que les établissements scolaires au sein des camps des réfugiés au Tchad sont désormais intégrés dans le système éducatif tchadien⁽⁴⁷⁾.



En ce qui concerne l'accès à l'eau potable, le camp est doté de 23 puits de forage, tous opérationnels : avec une quantité moyenne de 28 litres d'eau par personne et par jour⁽⁴⁸⁾.



Sur le plan de l'hygiène et de l'assainissement, le camp dispose de 145 latrines communautaires et 292 latrines familiales⁽⁴⁹⁾. Soit 7 personnes par latrine et 17 aires de lavages⁽⁵⁰⁾.



Notons aussi l'existence de 10 centres communautaires dans le camp où sont menés de nombreux services et programmes d'insertion et d'autonomisation des réfugiés⁽⁵¹⁾.



Par ailleurs, le HCR en partenariat avec Google mène un projet de connectivité afin d'équiper le camp d'Amboko de connexion internet⁽⁵²⁾.

(42) Ibid.

(43) Ibid.

(44) Ibid.

(45) Ibid.

(46) Ibid.

(47) HCR, Tchad, plan de réponse pays pour les réfugiés 2019-2020, op.cit., p.8

(48) HCR, Fiche d'information - Camp d'Amboko, op.cit

(49) Ibid.

(50) Ibid.

(51) Ibid. ur le rôle des centres communautaires dans les camps de réfugiés, voir B. NTAWARI, Les centres communautaires : des régulateurs de la vie dans les camps des réfugiés de l'Est du Tchad, 06 mai 2005, <https://www.unhcr.org/fr/news/stories/2005/5/4aceff7f/centres-communautaires-regulateurs-vie-camps-refugies-lest-tchad.html>, consulté le 25/01/2020

(52) HCR, Tchad : l'enthousiasme des réfugiés des camps d'Amboko et Gondje dans l'attente du projet de connectivité HCR/Google, 12 avril 2017, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Flash%20Google%20Connectivity%2011%2004%202017%20ok.pdf>, consulté le 19/10/2019

PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTES PROTECTIONS INTERNATIONALES OCTROYÉES AUX RÉFUGIÉS

Selon les données du HCR, il n'y a pas de demandeurs d'asile enregistrés au camp de Amboko. Il n'y a que des personnes bénéficiaires du statut de réfugiés(53).

On peut déduire que les réfugiés centrafricains du camp d'Amboko bénéficient d'une protection prima facie en partant du constat que les afflux massifs des réfugiés concernent généralement des familles ou groupes de personnes, issus d'un même village voire d'un même groupe ethnique. Et, de surcroît, ils sont exposés aux mêmes risques liés à l'insécurité et à la violence généralisées résultant du conflit armé interne.

(53) HCR, Chiffres des personnes relevant de la compétence du HCR au Tchad, op.cit. p.4

ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

Selon le Programme Alimentaire Mondial (PAM), le Tchad est le deuxième pays au monde le plus touché par l'insécurité alimentaire. Il est classé à la « 118ème sur 119 pays dans l'indice de la faim dans le monde »⁽⁵⁴⁾. En 2017, le taux d'insécurité alimentaire dans la population réfugiée au Tchad était de 60 %⁽⁵⁵⁾. La pauvreté est particulièrement exacerbée dans le sud du pays affecté par le changement climatique⁽⁵⁶⁾.

Le rapport d'évaluation conjointe du HCR et du PAM sur la situation des réfugiés centrafricains et soudanais au Tchad de 2016 fait état de la dégradation de la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle des réfugiés, en l'occurrence, les centrafricains dans les camps du sud⁽⁵⁷⁾. Le même rapport relève également des problèmes nutritionnels dans les camps du sud : malnutrition aigüe globale⁽⁵⁸⁾, malnutrition chronique et anémie⁽⁵⁹⁾.

Si le camp d'Amboko ne fait pas partie de l'échantillon des camps visités dans le cadre de cette évaluation conjointe, le rapport susmentionné contient toutefois quelques données propres à ce camp. Ainsi, on observe que le camp étudié ici fait partie des camps les plus touchés par la malnutrition chronique globale⁽⁶⁰⁾. A titre d'illustration :

- Le taux de malnutrition aigüe globale (MAG) dans le camp d'Amboko est de 8% contre 5,9 % dans la population hôte du sud.
- La malnutrition aigüe sévère (MAS) est de 1,2 % contre 0,5 dans la population locale du Sud.

- Quant à la malnutrition chronique globale (MCG), on note un taux de 41,6 % contre 28,7 dans la région.
- Enfin, concernant la malnutrition chronique sévère (MCS), on note un taux de 12,7 contre 9,3 % dans la population autochtone⁽⁶¹⁾.

On observe donc que les problèmes nutritionnels sont plus exacerbés chez les réfugiés d'Amboko que dans la population d'accueil.

En outre, de l'avis du HCR, les filles dans les camps centrafricains au sud du Tchad (y compris celui d'Amboko) sont particulièrement exposées aux risques de mutilations génitales et d'autres problèmes de violences sexuelles et sexistes⁽⁶²⁾. Les besoins humanitaires des réfugiés centrafricains dans le sud sont considérables⁽⁶³⁾ au regard de l'insécurité alimentaire et malnutrition évoquées précédemment. Les personnes réfugiées en insécurité alimentaire ont besoin d'un soutien pour renforcer leur résilience et moyens d'existence⁽⁶⁴⁾. Le HCR estime le budget 2020 des besoins financiers des réfugiés centrafricains à 62 555 027⁽⁶⁵⁾.

D'après le même rapport d'évaluation menée par le HCR et le PAM dans les camps de réfugiés à l'est et au Sud du Tchad, y compris le camp d'Amboko, l'accès à l'éducation, l'accès à la terre et l'appui aux moyens d'existence sont les besoins prioritaires chez les femmes⁽⁶⁶⁾. Quant aux hommes, ils expriment des besoins en matière de santé et de sécurité⁽⁶⁷⁾.

(54) PAM, Projet de plan stratégique pour pays - Tchad 2019-2023, p. 4 <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000099504/download/>

(55) Ibid. p. 5

(56) OCHA, Tchad : Aperçu des besoins humanitaires 2019, op.cit., p. 18

(57) HCR, PAM, Tchad - Mission d'évaluation conjointe HCR/PAM de la situation des réfugiés centrafricains et soudanais au Tchad, Novembre 2016, p. 38

<https://www.wfp.org/publications/tchad-mission-evaluation-hcr-pam-situation-refugies-centrafricains-soudanais-novembre-2016>

(58) Ibid. p.24

(59) Ibid. p.5

(60) Ibid. p.24, voir aussi Unicef, les différentes formes de malnutrition, août 2011 [https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/Les_diff%C3%A9rentes_formes_de_malnutrition_Unicef_France_juillet_2011\(1\).pdf](https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/Les_diff%C3%A9rentes_formes_de_malnutrition_Unicef_France_juillet_2011(1).pdf) consulté le 26/01/2020

(61) Ibid. p. 25

(62) HCR, Tchad, plan de réponse pays pour les réfugiés 2019-2020, op.cit. pp.7-8, p. 14, voir aussi HCR, rapport annuel sur les cas incidents de SGBV en 2016, 31 décembre 2016, p. 28

<https://reliefweb.int/report/tchad/unhcr-rapport-annuel-sur-les-cas-incidents-de-sgbv-2016-parmi-les-refugies-au-tchad>

(63) OCHA, Tchad : Aperçu des besoins humanitaires 2019, op.cit. p. 18

(64) Ibid. p. 25

(65) HCR, Tchad, plan de réponse pays pour les réfugiés 2019-2020, op.cit., p. 35

(66) HCR, PAM, Tchad - Mission d'évaluation conjointe HCR/PAM de la situation des réfugiés centrafricains et soudanais au Tchad, op.cit. p.5

(67) Ibid.